

VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL
arrêté n°19-0117 du 11 Février 2019

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 19-0117-2019-0272c

LOCALISATION DU CHANTIER (rue, avenue, place, voie, n°, tronçon...) :
Ave Yitzhak RABIN

Porte atteinte à l'intégrité du domaine public : **NON**

NATURE DES TRAVAUX :

Intervention sur chambre Télécom pour le compte d'ORANGE

Travaux exécutés par une entreprise Maître-d'œuvre/ouvrage: Société SCOPELEC SUD-EST ou ESM, MTV ou YFO Pour le compte d'ORANGE	Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un marché public de travaux pour le compte de la Ville
--	---

PERIODE PREVUE : du 11/06/2019 au 21/06/2019.

MODE D'EXPLOITATION

Type	Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse	X		Les interventions ne devront en aucun cas intervenir durant les heures de pointes.
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécit	X		
Alternat	B15/C18	X	Stationnement interdit au droit du chantier en cours
	K10	X	
	Feux tricolores	X	

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : Société SCOPELEC SUD-EST, 185, rue de la Création 83 390 CUERS ou ESM / MTV / YFO

Personne responsable du chantier : Mme SARRAZIN Estelle

Téléphone de permanence du chantier 24/24 : 04 94 28 07 20

ENTREPRISES : SCOPELEC SUD-EST ou ESM ou MTV ou YFO

Date : 03/06/2019

Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI	OUI, avec les restrictions suivantes :	NON, au motif suivant :
X		Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique Autre
A La Seyne sur Mer, le 04 JUIN 2019		Signature/cachet : 